

LE FAIT DU JOUR

politique.union@sonapresse.com

Les axes de la déclaration

CNB
Libreville/Gabon

• Lutte contre la vie chère

“En plus de certaines mesures déjà adoptées, notamment la nouvelle mercuriale des prix, le gouvernement va adopter d'autres mesures urgentes pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Il s'agira, entre autres, de lutter contre la parafiscalité et de supprimer tous les prélèvements non prévus par la loi des finances et qui ont été créés par des textes réglementaires, au niveau central, déconcentré ou décentralisé de l'Etat. Dans les prochains jours, je réunirai les départements ministériels concernés par cette question en vue d'organiser, courant mars 2023, les assises nationales contre la vie chère”

• La route

“Les travaux de la première phase de la transgabonaise entre le PK24 et le PK105 seront prochainement livrés. La deuxième phase de ce projet qui comprend les tronçons Nsile-Bifoun (63km) et Bifoun-Ndjolé (56km), sera lancée au courant du premier semestre 2023. D'autres travaux seront lancés dans les mois à venir pour le pavage des voiries de Bitam, Boumango, Mbigou, Moulengui-Binza et Oyem. Trouver les mécanismes les mieux adaptés pour la relance et l'achèvement de certains projets routiers à l'arrêt depuis quelques années. Il s'agit entre autres des tronçons Ovan-Makokou, Moanda-Bakumba, Ndendé-Tchibanga, Tchibanga-Mayumba et Forasol-Mbega”

• Eau et Energie

“Soutenir les efforts déjà consentis à travers les projets PIAEPAL d'un montant de 77 milliards de francs CFA pour le Grand Libreville, le PASMIR (Programme d'accès aux services de base en milieu rural), d'un montant de 35 milliards de francs CFA sur l'ensemble du territoire, et les projets prioritaires sur l'ensemble du territoire, d'un montant de 11 milliards de francs CFA”

A côté de ces programmes, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre des projets en PPP ou en investissements directs étrangers au nombre desquels le barrage hydroélectrique



Photo: DR

de Kingulé aval, des barrages hydroélectriques FE 2 et Impératrice, les centrales photovoltaïques de Ayeme Plaine dans l'Estuaire, et de Mouila dans la Ngounié, pour ne citer que ceux-là”

• Santé

“Juin 2023 fin des chantiers de construction de l'Institut de maladies infectieuses d'Owendo, des hôpitaux de la Peyrie, de Nzeng-Ayong, de Ntoun et d'un Centre opérationnel d'urgences de santé publique de la réhabilitation de plusieurs infrastructures sanitaires à l'intérieur du pays notamment à Akiéni, Léconi, Okondja, Moanda, Fougamou, Ndendé, Ovan, Mvadi, Mokeko, Mitzic, Medouneu et l'hôpital d'Ebeigne”

Organisation des caravanes médicales dans les localités reculées du pays. La réhabilitation de la salle de cathétérisme cardiaque du CHUL, le renforcement des équipements de traumatologie au CHU d'Owendo, l'acquisition des scanners pour l'hôpital de la Peyrie, les CHR de Franceville, Lambaréné, Koula-Moutou et Port-Gentil. La réouverture des Ecoles provinciales de formation et d'Action sanitaire et sociale (EPFASS) de Mouila et de Makokou et le lancement du concours de l'INFASS”

• Affaires sociales

“Réforme de la gouvernance de la CNSS et de la CNAMGS avec

une forte implication du secteur privé, conformément aux très hautes instructions du président de la République, en vue de sécuriser le paiement des pensions et améliorer les prestations sociales. Lancement à compter du mois de mars prochain, un programme d'aide aux activités génératrices de revenus pour les Gabonais économiquement faibles”

• Emploi

“Mise en place par le gouvernement de la nouvelle législation du travail promulguée en novembre 2021, a codifié plusieurs formes contractuelles d'emploi destinées à favoriser l'insertion et la réinsertion des jeunes, tout comme la reconversion professionnelle des demandeurs d'emplois. Ces nouveaux contrats constituent la base des programmes d'accompagnement à l'emploi et à l'auto-emploi mis en œuvre par le Pôle national de promotion de l'emploi, lesquels ont généré près de 3000 emplois jeunes sur la seule année 2022”

• Education

“L'ouverture de nouveaux Centres de formation professionnelle, notamment celui de Tchengué, et la finalisation de la construction des universités de Port-Gentil et du Cap Estérias. Le gouvernement se penchera en outre, sur la situation plus que préoccupante de l'université Omar Bongo et de l'USTM”

• Conflit Homme-Faune

“Parmi les solutions : pose de barrières collectives et individuelles quand c'est possible, des battues administratives sous conditions, et l'indemnisation des victimes ou de leurs ayants-droit. A ce stade, est-il besoin de rappeler que, la vie des Gabonais compte plus que tout et est au-dessus de toute autre considération. Il n'est donc pas vrai de penser que la politique de préservation se ferait au détriment des populations gabonaises. Aussi, j'engage le gouvernement à mettre en œuvre la décision de procéder à l'indemnisation des victimes d'ici à la fin du mois de mars 2023”

• Elections, CNIE, insécurité et justice

“Les principales étapes de la mise en place du bureau du CGE : la transmission par les différents partis ou groupements de partis politiques de la majorité et de l'opposition, des listes de leurs postulants aux différents postes à pourvoir ; la mise en place du comité ad hoc en charge de la réception et de l'examen des dossiers de candidatures ; l'appel à candidatures au poste de président du CGE par la commission ad hoc ; la mise en place du collège électoral spécial. Le gouvernement s'attelle à lancer la production de la Carte nationale d'identité électronique (CNIE). La phase technique

préalable au démarrage des opérations d'enrôlement ayant été achevée, notamment avec la livraison de l'Application de l'Interface de Programmation (API) et le renouvellement de la chaîne de production de la Direction générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI), l'officialisation du calendrier de ces opérations de collecte de données des citoyens devrait être faite dans les toutes prochaines semaines”

• Décentralisation

“Transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales et nous mettrons en œuvre le fonds de péréquation des collectivités locales. La création de la Conférence des Territoires sous l'autorité du président de la République, chef de l'Etat. Ce cadre regrouperait outre les élus, des personnels de commandement et certains auxiliaires et chefs coutumiers”

• Diplomatie

“Poursuite de la promotion et la défense de ses positions sur les différents enjeux régionaux, continentaux et mondiaux. Dans cette perspective, notre pays assurera, dès le 25 février prochain, la présidence en exercice de la CEEAC. Libreville abritera également, les 1er et 2 mars, le "One Forest Summit", que le Gabon organise conjointement avec la France”